

05 sep 2006 -08:50

Le Président en exercice craint que l'incident d'hélicoptère en Géorgie contrevienne aux engagements

Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht, a exprimé aujourd'hui ses inquiétudes quant à l'incident qui s'est déroulé dimanche et au cours duquel un hélicoptère géorgien transportant le Ministre géorgien de la Défense a essuyé des tirs en provenance de l'Ossétie du Sud alors qu'il survolait une zone placée sous la responsabilité des forces communes de maintien de la paix.

Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht, a exprimé aujourd'hui ses inquiétudes quant à l'incident qui s'est déroulé dimanche et au cours duquel un hélicoptère géorgien transportant le Ministre géorgien de la Défense a essuyé des tirs en provenance de l'Ossétie du Sud alors qu'il survolait une zone placée sous la responsabilité des forces communes de maintien de la paix.

Le Président en exercice craint que l'incident d'hélicoptère en Géorgie contrevienne aux engagements
BRUXELLES, le 4 septembre 2006 - Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht, a exprimé aujourd'hui ses inquiétudes quant à l'incident qui s'est déroulé dimanche et au cours duquel un hélicoptère géorgien transportant le Ministre géorgien de la Défense a essuyé des tirs en provenance de l'Ossétie du Sud alors qu'il survolait une zone placée sous la responsabilité des forces communes de maintien de la paix. "Je suis soulagé que le grave incident d'hier n'ait occasionné aucun dommage" a déclaré le Ministre De Gucht, qui a encouragé les deux parties à intensifier le dialogue. "Tirer sur un appareil au-dessus de la zone des opérations des forces communes de maintien de la paix et survoler cet espace, surtout à basse altitude, font douter des engagements pris par les deux parties en présence de régler pacifiquement le conflit." Le Ministre a déclaré qu'en dépit des accords conclus entre les parties de ne pas survoler la zone de conflit, il n'y avait aucune "zone de non-vol" internationalement agréée au-dessus de la région, qui fait partie de l'espace aérien géorgien. "Le fait de tirer sur un appareil ne peut dès lors être considéré que comme un acte criminel," a déclaré le Président en exercice. "Manifestement, un tel incident montre une fois de plus combien la situation est fragile et combien il est urgent pour les parties en présence de faire preuve de modération et de prendre leurs responsabilités pour intensifier un dialogue ciblé sur des résultats."

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be